TEBOPLY OKOUMÉ INTÉRIEUR



Menuiserie, agencement, décoration, doublage, cloisons, bricolage.





Groupe THEBAULT

Direction commerciale 47, rue des Fontenelles 79 460 MAGNE - France Tél: +33 (0)5 49 35 70 20 Fax: +33 (0)5 49 35 21 10

info@groupe-thebault.com www.groupe-thebault.com

DESCRIPTIF

Panneau de base : contreplaqué 100 % Okoumé Densité moyenne (selon EN 323) : 500 kg/m³ (+/- 10%)

Qualité des faces (selon EN 635-2) : || / |||

Finition: ponçage 2 faces

Classe de collage (selon EN 314-2) : classe 1

Classe de service (selon EN 636) : classe 1 milieu sec

Classe de dégagement de formaldéhyde (selon EN 13986) : E1 Teneur en Pentachlorophénol (selon EN 13986) : PCP ≈ 0 ppm

DIMENSIONS, NOMBRE DE PLIS & COLISAGE

Epaisseurs (mm)	Nombre de plis	Formats standards (mm)	Colisage (Nbre px)
4	(3)		45
5	(3)		90
6	(4)		75
8	(5)		55
10	(5)		45
12	(7)	2500 / 3100 x 1220	37
15	(7)	2500 / 3100 x 1530	30
18	(9)	2500 / 3100 x 1530	25
19	(9)	3100 x 1830 (5 à 25 mm)	24
22	(11)		20
25	(11)		18
30	(13)		15
35	(15)		13
40	(17)		11

Autres formats & épaisseurs : nous consulter

OPTIONS

Traitements de préservation fongicide & insecticide, anti-termite : sur demande

Découpe et usinage «rainure et languette» : sur demande

STOCKAGE

Plan, sur intercalaires, dans un endroit sec et ventilé, sans contact avec le sol. Sur chantier, prévoir mise à l'abri et bâchage sans contact avec le sol.

MISE EN OEUVRE

Se conformer aux règles de l'art, de sécurité et aux DTU en vigueur.

ORIGINE DE PRODUCTION

Production sur le site du groupe Thébault en France à Magné (79).





TEBOPLY OKOUMÉ INTÉRIEUR





Valeurs caractéristiques (MPA) selon NF EN 789 - 1058 pour calcul des structures selon les Eurocodes

		4	5	6	8	10	12	15	18	22	25	30	35	40
Module d'élasticité	//	// 7139 6318 5490 4248 3597 4136 3464 3240 3828 3545 3588 3623 4133										4133		
en flexion (E _m)	_l_	2111	2932	3760	5002	5653	5114	5786	6010	5422	5705	5662	5627	5117
Résistance en flexion (f _m)	//	45,5	40,5	35	26,2	22,4	22,4	18,7	17,4	19,7	18,1	18,2	18,2	20,7
	l	22	26,4	32,4	38,7	42,2	36,5	40,3	39	34,6	35	33,5	32,4	29,3
Autres valeurs	Disponibles sur demande : Résistance en : Traction (f_i) , Compression (f_c) , Cisaillement de voile (f_v) , Cisaillement roulant (f_r)													

Emplois

Applications structurelles selon EN 13986, EN 636-1	Apte à un usage en tant qu'élément structurel en milieu intérieur correspondant à la classe de service 1 selon ENV 1995-1-1
Application en plancher en milieu sec	Se référer au DTU 51.3 « Planchers en bois ou en panneaux dérivés de bois »

Perméabilité à la vapeur d'eau

Selon EN 13986	Coupelle humide	Coupelle sèche
Tabl. N°9	70 µ	200 μ

Tenue aux fixations (e = 15 mm)

Module d'élasticité en : Traction (E,), Compression (E,), Cisaillement de voile (G,), Cisaillement roulant (G,)

Pointes	Effort d'arrachement moyen	Parement et	chant : 35 daN
Vis	Via Effort moven de traction		Chant
Vis Effort moyen de traction	180 daN	100 daN	

Densité caractéristique

caractéristiques

|--|

Conductivité thermique

Selon EN 13986 $\lambda = 0.13$

Réaction au feu

Selon EN13501-1	D-s2, d0 (Epaisse	eur minimum 9mm)
Arrêté du 30/06/83	M4 si e< 18mm	M3 si e≥ 18mm

Rayon de cintrage (mm)

Epaisseur	4	5	8	10	12	15	18
Sens longitudinal et transversal	800	1000	1600	2000	2400	3000	3800

Coefficient d'absorption acoustique

Selon EN 13986 Tableau N°10	Plages de fi	réquence
	250 Hz à 500 Hz	1000 Hz à 2000 Hz
	0,10	0,30

Isolation aux bruits aériens

FSC* C051251

Selon FN 13986 Paragraphe 5.10 L'affaiblissement acoustique R du son d'un panneau à base de bois seul, mesuré en dB, dépend de la masse surfacique m_A en kg/m² selon l'équation suivante (valable seulement pour une plage de fréquences allant de 1 kHz à 3 kHz et pour une masse surfacique >5 kg/m²) : R = 13 x log (ma) + 14

CONFORMITE REGLEMENTAIRE ET CERTIFICATION

0380 - DOP* - CPR - EN 13986 : 2004 - EN 636-1 S E1 CE Structure attestation de conformité 2+

* DOP : Déclaration De Performance disponible sur www.groupe-thebault.com

Eco-labels	Marquage CE
FSC	CE S (Structure)
FSC www.fsc.org	CF

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles) à C (fortes émissions)

